

JEAN-CHRISTOPHE BLANCHARD

*Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire
(Université de Lorraine)*

**L'OR D'UN MESSIN.
LES MEDAILLES DE NICOLAS IV DE HEU (1494-1547)¹**

Dans la première moitié du XVI^e siècle, Nicolas IV de Heu (1494-1547), membre éminent du patriciat messin, dresse, dans l'un de ses manuscrits, un inventaire des monnaies d'or qui sont en sa possession. Dans le contexte de l'humanisme et de la Renaissance, ce type de document pourrait sembler banal mais tel n'est pas le cas. Nicolas n'est pourtant ni un innovateur, ni un précurseur, en revanche il fait partie des quelques premiers « numismates » attestés et sa liste est l'un des premiers témoignages de l'existence de collections numismatiques. Mais est-ce bien là une collection dans le sens actuel du terme ? Les monnaies rassemblées par Nicolas sont toutes en or et, avant de les décrire, il les pèse et les prise. Il semble donc que cet ensemble a été considéré comme une réserve de métal précieux, comme un trésor dans lequel Nicolas aurait pu puiser en cas de nécessité, à l'image d'un prince qui mettait en gage ou faisait fondre ses bijoux ou sa vaisselle d'or et d'argent en cas de besoin. C'est bien là l'une des acceptions du trésor telle qu'on l'entend au Moyen Âge, à savoir une « masse monétaire où puiser »². Néanmoins ici et là quelques indices nous montrent Nicolas dans une approche plus numismatique de l'objet. Ces monnaies, pour la plupart issues de l'Antiquité romaine, constituent-elles donc un trésor encore médiéval dans sa conception ou une « proto-collection³ », comparable à celles rassemblées parmi d'autres objets dans les cabinets de curiosités qui s'épanouissent à la Renaissance ? Pour Patricia Falguière, en rupture avec l'historiographie qui proposait de voir une continuité entre les trésors médiévaux et les cabinets de curiosités des XVII^e et XVIII^e siècles, la collection d'antiques « relève (...) d'un genre inédit de thésaurisation, que ne justifiait ni le prix ni la rareté des matériaux pris en compte, ni même leur *façon*. »⁴ Cette affirmation vaut-elle pour l'analyse de l'inventaire de Nicolas IV de Heu ? Krzysztof Pomian, observant lui aussi cette particularité de l'attention portée aux antiques, affirme que le glissement du trésor à la collection se fait déjà chez Charles V ou Jean de Berry qui conservent notamment des pierres gravées et des monnaies car « elles établissent un lien avec cette époque exemplaire qu'est l'Antiquité romaine ; les monnaies surtout, avec les portraits des empereurs, mettent devant les yeux des exemples à imiter. »⁵ C'est effectivement chargée de cette valeur mémorielle et exemplaire que la monnaie (antique) est devenue dans les cabinets de curiosités, selon Jean Hiernard, « la reine des

¹ Ce texte est une reprise de l'article « Les monnaies anciennes du patricien de Metz Nicolas IV de Heu : trésor ou collection ? » paru dans *Renaissance bourguignonne et Renaissance italienne : modèles, concurrences*, Turnhout, 2015 (Publications du Centre Européen d'Études Bourguignonnes, 55), p. 189-203.

² BURKART, (L.), CORDEZ, (P.), MARIAUX, (P.) et POTIN (Y.) (éd.), *Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets*, Florence, 2010, p. 4. Sur ces aspects, on peut voir aussi : COTTE, (J.), « Du trésor au médaillier : le marché des monnaies antiques dans la France du début du XVII^e siècle », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1996, t. 154, livraison 2 p. 533-564). Le trésor, c'est aussi le dépôt monétaire ancien découvert fortuitement (BOMPAIRE, (M.), DUMAS, (F.), *Numismatique médiévale*, L'Atelier du médiéviste 7, Turnhout, 2000, p. 233-234).

³ Selon le Trésor de la Langue Française, le mot « collection » désignant un recueil d'objets d'art est seulement attesté à la fin du XVII^e siècle : <http://atilf.atilf.fr/> (consulté le 5 février 2019).

⁴ FALGUIERES, (P.), « Qu'est-ce qu'une *Kunst- und Wunderkammer* ? Régimes d'objets, chronologie et problème de méthode », dans BURKART, (L.), CORDEZ, (P.), MARIAUX, (P.) et POTIN (Y.) (éd.), *Le trésor au Moyen Âge. Discours, pratiques et objets*, Florence, 2010, p. 241-262, citation p. 243.

⁵ POMIAN, (K.), « La *Wunderkammer* entre trésor et collection particulière », dans *La licorne et le bézoard. Une histoire des cabinets de curiosités*, Montreuil, 2013, p. 17-27, citation p. 21.

artificialia »⁶. Ces aspects transparaissent-ils dans la liste dressée à Metz ? Après avoir rapidement rappelé les débuts de la numismatique, présenté le contexte messin, Nicolas IV de Heu et le manuscrit contenant l'inventaire, il conviendra d'analyser ce dernier et d'apporter quelques éléments de réflexion permettant de répondre à ces interrogations.

Mise en contexte

Découverte de l'Antiquité et invention de la numismatique : quelques jalons

La numismatique passe pour être une invention de l'humanisme. Il convient pourtant de noter que l'intérêt pour les monnaies antiques n'est pas une totale nouveauté. Les augustales de Frédéric II frappées à Brindisi et à Messine en 1231 sont une preuve indéniable de la permanence de la fascination exercée par la production monétaire de l'Antiquité romaine⁷. Cela dit, il est vrai que l'un des premiers amateurs et connaisseurs avérés des monnaies antiques n'est autre que Pétrarque qui présenta celles qu'il avait rassemblées à l'empereur Charles IV ; l'humaniste considérait ces objets comme un corpus de portraits des empereurs romains⁸. Cette découverte de l'Antiquité s'incarne à la perfection dans les travaux de l'« antiquaire » Giovanni Marcanova (v. 1418-1467) et notamment dans sa *Collectio antiquitatum*. Ce document, magnifiquement illustré, est un splendide recueil d'inscriptions et de monuments de la Rome antique⁹. Mais il n'est qu'un exemple de ce phénomène qui se poursuit tout au long du XV^e siècle et au-delà. Le goût pour les « médailles » prospérait dans les mêmes cercles comme en témoigne le portrait supposé de Bernardo Bembo peint par Memling vers 1480¹⁰.

Ce n'est cependant qu'au début du XVI^e siècle que quelques faits attestent des premiers développements de la numismatique à une plus grande échelle :

- En 1502, la notation de la découverte près de Leyde d'un *aureus* de Néron dans les *Chronicarum Hollandiae, Zelandiae et Frisiae* d'Henricus Goude¹¹ ;
- En 1515, la publication à Paris du *De asse et partibus eius* de Guillaume Budé¹² ;
- En 1517, celle à Rome des *Illustrium imagines* d'Andrea Fulvio¹³ ;

⁶ HIERNARD, (J.) « La monnaie, reine des *artificialia* », dans *La licorne et le bézoard. Une histoire des cabinets de curiosités*, Montreuil, 2013, p. 119-123.

⁷ KOWALSKI, (H.), « Die Augustalen Kaiser Friedrichs II », *Revue suisse de numismatique*, n° 55, 1976, p. 77-150.

⁸ WEISS, (R.), *The Renaissance discovery of classical Antiquity*, Oxford, 1973, p. 37-38.

⁹ TRIPPE, (R.), « Art of Memory: Recollecting Rome in Giovanni Marcanova's *Collectio antiquitatum* », *Art History*, 2010, vol. 33, n° 5, p. 766-799.

¹⁰ *Ibidem*, p. 167-179 ; CUNNALLY, (J.), *Images of the illustrious: the numismatic presence in the Renaissance*, Princeton, 1999 ; COOPER, (R.), « Collectors of coins and numismatic scholarship in early Renaissance France », dans CRAWFORD, (M. H.), LIGOTA, (C. R.), TRAPP, (J. R.) (dir.), *Medals and coins. From Budé to Mommsen*, Londres, 1990, p. 5-23 ; SARMANT, (T.), *La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au siècle des Lumières*, Paris, 2003, p. 29-36 ; BORCHERT, (T.-H.), *Les portraits de Memling*, Gand-Amsterdam, 2005, p. 160, cat. 10. La collection de Pietro Bembo, cardinal en 1539 et fils de Bernardo, est par ailleurs bien connue en Italie (GASPAROTTO, (D.), « La barba di Pietro Bembo », *Annali della Scuola Normale Superiore*, Serie IV, Quaderni, 1-2, Pise, 1996, p. 183-206).

¹¹ Groningue, Bibliothèque de l'Université, ms. 129, f. 56, cité par CALLU (J.-P.) et LORIOT, (X.), « L'or monnayé II. La dispersion des *aurei* en Gaule romaine sous l'Empire », *Cahiers Ernest Babelon* 3, Juan-les-Pins, 1990, p. 16.

¹² GIARD, (J.-B.), « Critique de la science des monnaies antiques », *Journal des savants*, 1980, p. 229-230, cité par SARMANT, (T.), *La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au siècle des Lumières*, Paris, 2003, p. 33 ; SANCHI, (L.-A.), « Humanistes et antiquaires. Le *De Asse* de Guillaume Budé », *Anabases* 16 (2012), p. 207-223.

¹³ GIARD, (J.-B.), « Critique de la science des monnaies antiques », *Journal des savants*, 1980, p. 225-245, ici p. 226-228 ; HASKELL, (F.), *L'historien et les images*, Paris, 1995, p. 45 ; GUILLEMAIN, (J.), « L'antiquaire et le libraire. Du bon usage de la médaille dans les publications lyonnaises de la Renaissance », *Travaux de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon* (Cahier n° 16), 1993, p. 35-66, ici p. 56-57 et 59, *Idem*, « L'invention de la

- En 1523, la mention des « médailles » de Marguerite d'Autriche dans l'inventaire de ses biens conservés dans son hôtel de Malines¹⁴ ;
- En 1525, la publication à Strasbourg de l'*Imperatorum romanorum libellus* de Johann Huttich¹⁵.

En ce qui concerne la numismatique, dès le premier quart du XVI^e siècle, le phénomène touche donc l'Europe mais la France semble plus tardivement concernée et Budé fait figure d'exception¹⁶. Ceci n'est cependant pas tout à fait vrai à Lyon où l'humanisme et la découverte de l'Antiquité, sous l'influence italienne, ont fait florès. Le rôle éminent de Symphorien Champier (1471-1538) dans le milieu des lettres lyonnaises et ses liens avec Pierre Sala (1457-1529) sont bien connus. Ces deux figures de l'historiographie de la capitale des Gaules ont concouru à la mise au jour et à la connaissance des antiquités de leur cité auxquelles ils consacreront différents ouvrages¹⁷. La numismatique naissante y avait alors pleinement sa place¹⁸. L'un des premiers médailleurs français, celui de Guillaume du Choul (1496-1560), connu à Lyon vers 1537, était admiré par Jacopo Strada comme le fut également celui de Jean Grolier (1496-1560)¹⁹.

Symphorien Champier pourrait être l'un des vecteurs de ce goût pour l'Antiquité et la numismatique naissante en Lorraine. En effet, il quitta Lyon vers 1506 ou 1507, puis aurait « professé » la médecine à Metz avant d'entrer au service d'Antoine, duc de Lorraine (1508-1544). Documenté à Nancy en 1515, il était de retour à Lyon en 1527²⁰. Son bref séjour messin n'en fait cependant pas le principal acteur de cette pénétration. Mais une autre personnalité importante a fréquenté Lyon et Metz. Il s'agit d'Henri-Corneille Agrippa de Nettesheim (1486-1535) qui passe par Lyon vers 1508-1509, est présent à Metz de 1518 à 1520, puis en 1521,

numismatique : des arts décoratifs aux sciences auxiliaires de l'histoire », *Anabases* 17 (2013), p. 69-83, ici p. 72-75.

¹⁴ ZIMERMANN, (H.), « Inventaire des parties de meubles estans es cabinetz de Madame en sa ville de Malines, estans a la garde et charge de Estienne Luillier, varlet-de-chambre de ma dite dame, lequel en doit respondre a Richard Contault, garde-joyault de ma dite dame, et le dit Contault en tenir compte a icelle ma dite dame » [20 avril 1524], *Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses* 3 (1885), p. CII (n° 241-252) ; EICHBERGER, (D.), *Leben mit Kunst. Wirken durch Kunst. Sammelwesen und Hofkunst unter Margarete von österreich, Regentin der Niederlande*, Turnhout, 2002, p. 375.

¹⁵ GRIMM, (H.), « Huttichius, Johannes », *Neue Deutsche Biographie* 10 (1974), p. 105-106 [Online-Version] ; URL : <https://www.deutsche-biographie.de/pnd118555065.html#ndbcontent> (consulté le 5 février 2019).

¹⁶ SARMANT, (T.), *La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au siècle des Lumières*, Paris, 2003, p. 33.

¹⁷ BAUR, (A.), *Maurice Scève et la Renaissance Lyonnaise. Étude d'histoire littéraire*, Paris, 1906, p. 8-16 ; LEMERLE, (F.), « Les élites antiques et les ruines de la Gaule (1500-1650) », dans MOUCHEL, (C.) et NATIVEL, (C.) (éd.), *République des Lettres, Républiques des Arts. Mélanges offerts à Marc Fumaroli*, Travaux d'Humanisme et Renaissance n° CDXLV, Genève, 2008, p. 123-134. Sur Symphorien Champier en particulier : ALLUT, (P.), *Études biographiques et bibliographiques sur Symphorien Champier*, Lyon, 1859 ; COOPER, (R.), « Les dernières années de Symphorien Champier », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, n°47, 1998, p. 25-50.

¹⁸ SARMANT, (T.), *La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au siècle des Lumières*, Paris, 2003, p. 33-34 ; DESWARTE-ROSA, (S.), « Antiquaires et humanisme à Lyon », dans VIRASSAMYNAÏKEN, (L.) (dir.), *Lyon Renaissance. Arts et humanisme*, Paris, 2015, p. 68-75.

¹⁹ GUILLEMAIN, (J.), « L'exposition chez Guillaume du Choul », dans LESTRINGANT, (F.) (dir.), *Le Théâtre de la curiosité* (Cahiers V. L. Saulnier 25), Paris, 2008, p. 167-182, ici p. 170 ; LEROUX DE LINCY, (A.-J.-V.) *Recherches sur Jean Grolier*, Paris, 1866, p. 69-74, en particulier p. 69 pour les liens avec Guillaume du Choul (cité par Sarmant p. 33).

²⁰ ALLUT, (P.), *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*, Lyon, 1859, p. 18 ; CULLIERE, (A.), *Les écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVI^e siècle*, Paris, 1999, p. 763-764 ; COOPER, (R.), « Les dernières années de Symphorien Champier », *Bulletin de l'Association d'Études sur l'Humanisme, la Réforme et la Renaissance*, 1998, vol. 47, p. 25-50. Charles Abel dans son étude sur « Rabelais, médecin stipendié de la cité de Metz » (*Mémoires de l'Académie Impériale de Metz*, L^e année (1868-1869), 2^e série, XVII^e année, Metz, 1870, p. 543-627, ici p. 566-567) ne mentionne pas Champier comme médecin de la ville.

revient à Lyon de 1524 à 1527, avant de s'installer dans les Pays-Bas où il occupa notamment la charge d'historiographe de l'empereur au service de Marguerite d'Autriche²¹.

Metz et Nicolas IV de Heu

L'attractivité messine tenait alors au statut de la cité. Malgré un relatif déclin par rapport aux XIII^e et XIV^e siècles, Metz était à la fin du Moyen Âge l'un des plus gros centres urbains de l'Europe occidentale avec une population oscillant entre 15000 et 25000 habitants de 1430 à 1540²². Dans cette même période, son économie était encore relativement dynamique et prospère. La cité messine relevait de deux espaces culturels et politiques différents mais imbriqués. Linguistiquement et culturellement, la ville appartenait à l'espace « français » mais politiquement c'était une ville libre d'Empire qui ne dépendait en rien du royaume de France, pas plus que des duchés de Bar et de Lorraine voisins²³. Le pouvoir y était aux mains d'une oligarchie patricienne qui, dès la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle, était parvenue à évincer l'évêque du pouvoir²⁴. Ce patriciat était réuni dans les paraiges qui étaient à l'origine des associations de notables, unis par les liens du sang et habitant le même quartier, dont le souci était la défense d'intérêts communs et la mainmise sur les institutions urbaines. Cette structuration du patriciat messin a évolué au fil du temps mais à la fin du Moyen Âge, les échevins et le maître-échevin, les principaux magistrats de la cité, sont toujours recrutés au sein des six paraiges (Porte-Moselle, Outre-Seille, Port-Saillis, Saint-Martin, Jurue et le Commun)²⁵. Les patriciens étaient non seulement considérablement riches mais ils contrôlaient en outre les institutions financières de la cité²⁶. À l'aube des temps modernes, Metz restait donc malgré des tensions politico-sociales une métropole de premier plan ; elle était ainsi toujours convoitée par le duc de Lorraine et le roi de France qui tentaient, militairement ou diplomatiquement, de la conquérir²⁷. Dans ce contexte, tous les arguments furent utilisés pour affirmer l'autonomie de la cité y compris son passé antique. Ce dernier contribuait à son prestige et les chroniqueurs ne manquèrent pas de le rappeler et de le mettre en valeur.

À Metz comme dans d'autres villes au passé antique, une attention toute particulière est portée à l'exhumation fortuite de « données archéologiques »²⁸. En juillet 1513, le chroniqueur Philippe de Vigneulles notait que des « pierres sépulcrales » avaient été découvertes dans la rue des Murs, derrière le couvent des Récollets ; ces vestiges lapidaires sont également connus

²¹ PROST, (A.), *Les sciences et les arts occultes au XVI^e siècle. Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, 2 vol., Paris, 1881, t. I, p. 14, 15-16 et t. II, p. 253 ; VIRASSAMYNAÏKEN, (L.) (dir.), *Lyon Renaissance. Arts et humanisme. Catalogue dématérialisé*, Paris, 2016, p 60 (téléchargeable à cette adresse : http://www.mba-lyon.fr/static/mba/contenu/pdf/Publications/Cat%20Renaissance%20Lyon%20Demat_OKsecu.pdf (consulté le 5 février 2019).

²² LITZENBURGER, (L.), *Une ville face au climat : Metz à la fin du Moyen Age, 1400-1530*, Nancy, 2015, p. 179, 263-269.

²³ GIRARDOT, (A.), « La République messine », dans LE MOIGNE, (F.-Y.) (dir.), *Histoire de Metz*, Toulouse, 1986, p. 137-166.

²⁴ SCHNEIDER, (J.), *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*. Nancy, 1950, p. 113.

²⁵ Sur les paraiges : Jean Schneider, *La ville de Metz aux XIII^e et XIV^e siècles*, Nancy, 1950, p. 114-148.

²⁶ Sur l'aisance financière du patriciat messin et la politique monétaire de la cité : DIDOT, (M.), « Les Messins, la monnaie et l'or » et JANÉ, (B.), « Un instrument économique et politique de la cité de Metz : l'atelier monétaire municipal (1382-1662) », dans KAZEK, (K. A.), *L'or de Metz 2. Les ateliers monétaires messins du XIV^e siècle à l'époque contemporaine : une image du pouvoir*, Milan, 2018, p. 17-21 et 23-39.

²⁷ GANTELET, (M.), « Entre France et Empire, Metz, une conscience municipale en crise à l'aube des Temps modernes (1500-1526) », *Revue historique*, 2001/1, n° 617, p. 5-45. C'est finalement le souverain français qui mit un terme à l'indépendance urbaine en 1552.

²⁸ Le cas romain est bien sûr exemplaire à cet égard : TRIPPE, (R.), « Art of Memory: Recollecting Rome in Giovanni Marcanova's *Collectio antiquitatum* », *Art History*, 2010, vol. 33, n° 5, p. 766-799.

grâce à un dessin de Jean-Jacques Boissard (1528-1602)²⁹. Les objets découverts sont donc également conservés. Ils sont aussi parfois « analysés ». C'est toujours Philippe de Vigneulles qui nous apprend qu'en 1522 une stèle funéraire gallo-romaine fut trouvée lors de la reconstruction de l'église de Saint-Privat. L'inscription qui y était gravée posant problème, « plusieurs scientifique personne furent assamblés pour congnoistre et interpréter la signification d'icelles lettres. Entre lesquelles maistre Jean Rougier, alors curé de Saint Croix à Mets, avec le damoisiaux Nicollas de Heu, lesquelles estoient grandt clerc et bien fondés en plusieurs sciences ». L'intérêt du monument fut tel que le « devient dit scientifique josne escuyer d'icelle noble cité, nommés seigneur Nicollas de Heu, demandait à avoir les piesses d'icelle lame, et les fist amener en sa maison à Metz ; et ycelle piessse fist remasticqués et rejoindre ensamble ; puis fist celle pier mettre et asseoir en ung mure, allevée en hault, en sa coursaille, pour memor perpétuelle ». Un deuxième témoignage de ces faits, livré par Antoine Esch dans son *Epitome Gestorum Metensium*, nous apprend que plusieurs autres de ces inscriptions étaient en possession de Nicolas IV de Heu³⁰.

Ce dernier, patricien messin par son père Nicolas III, apparenté à la noblesse féodale luxembourgeoise par sa mère Marguerite de Brandenbourg, s'illustra au service du duc de Lorraine et de l'empereur mais également à celui de la cité qui l'avait vu naître en 1494 ; il fut notamment maître-échevin en 1528³¹. Auparavant, en 1509, il fut immatriculé à l'université de Heidelberg où il reçut les rudiments d'une formation universitaire qui lui donna sans aucun doute le goût de l'érudition comme en témoignent certains vestiges de sa bibliothèque³². Afin de satisfaire sa soif de connaissance, il fréquenta également le cénacle fondé par Agrippa de Nettesheim. Lors de ses séjours messins ce dernier rassemblait autour de lui un petit groupe de personnalités curieuses de tous les aspects du savoir de leur temps parmi lesquels on trouvait Nicolas et Jean Rougier dit Brennon, curé de Sainte-Croix, mentionnés l'un et l'autre lors de la découverte de 1522³³. On notera qu'après son départ de Metz, Agrippa resta en contact avec

²⁹ BRUNEAU, (Ch.), *Chronique de Philippe de Vigneulles*, Metz, 1927-1933, Volume 4, p. 160 cité par TRAPP, (J.), « À la découverte de l'Antiquité : regards sur les vestiges gallo-romains mis au jour à Metz au XVIII^e siècle », dans HOCH, (P.) (dir.), *Metz et les Trois-Evêchés au temps de Belles-Isle*, Metz, 2012, p. 241-263, ici p. 243, note 1 ; Jean-Jacques BOISSARD, *Antiquarum inscriptionum quae partim in Italia, partim in Germania et Gallia videntur cum suis signis et imaginibus exacta descriptio*, Paris, BnF, Réserve des livres rares, ms. 468 bis, f. 138, manuscrit cité par LEFEBVRE, (C.) et WAGNER, (P.), « Metz antique. Remarques sur la connaissance de l'organisation spatiale du fait urbain », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1984, p. 149-169, ici p. 149, note 2.

³⁰ BRUNEAU, (Ch.), *Chronique de Philippe de Vigneulles*, Metz, 1927-1933, Volume 4, p. 434-436 ; CHAZAN, (M.), « L'Epitome Gestorum Metensium d'Antoine Esch », dans DEMAROLLE, (J.-M.) (éd.), *Frontières (?) en Europe occidentale et médiane de l'antiquité à l'an 2000. Actes du colloque de l'Association Interuniversitaire de l'Est tenu à l'Université de Metz, 9-10 décembre 1999*, Metz, 2001, p. 201-228, sur la collection lapidaire de Nicolas p. 206, le texte de l'Epitome est cité note 24.

³¹ Sur la *Chronique* de Philippe de Vigneulles : PAULMIER-FOUCART, (M.), « Philippe de Vigneulles et sa *Chronique* "à l'honneur de la noble cité" », dans CHAZAN, (M.), NAUROY, (G.), (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Recherches en littérature et spiritualité, vol. 20, Berne, 2011, p. 201-240.

³² Sur la vie de Nicolas IV de Heu et sur ces aspects : « Le patriciat messin et l'histoire », dans CHAZAN, (M.), NAUROY, (G.), (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, 2011, p. 313-355, ici p. 335-355 et « Livres et relations d'un patricien messin de la Renaissance : la "librairie" de Nicolas IV de Heu à l'Épreuve du temps », dans *La Renaissance en Europe dans sa diversité* (Actes du Congrès International organisé à Nancy (10-14 juin 2013), t. 2 : Les savoirs, les savoir-faire et leurs transmissions, Nancy – Groupe « XVI^e et XVII^e siècle », Université de lorraine, 2015, p. 23-43.

³³ Nicolas est mentionné dans la correspondance d'Agrippa et de Brennon : PROST, (A.), *Les sciences et les arts occultes au XVI^e siècle. Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, 2 vol., Paris, 1881, t. I, p. 315-316, note 2 et p. 381. Auguste Prost hésite entre Nicolas III et Nicolas IV, dans ce contexte il doit s'agir de Nicolas IV ; sur les relations d'Agrippa et Brennon : BRUNEAU, (Ch.), *Chronique de Philippe de Vigneulles*, Metz, 1927-1933, Volume 4, p. 332 (1521), PROST, (A.), *Les sciences et les arts occultes au XVI^e siècle. Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, 2 vol., Paris, 1881, t. I, p. 56-57, 374-397, t. II, 1882, p. 480-482.

certain messins, sa correspondance avec Jean Rougier est attestée en 1526³⁴. Parmi les amis et correspondants messins d'Agrippa on rencontre également Claude Chansonnette, un jurisconsulte au service de la maison de Lorraine³⁵. Chansonnette était en relation avec Guillaume Budé, l'auteur du *De Asse et partibus ejus* paru en 1515, mais il n'est pas possible d'affirmer qu'il fut l'introducteur de cet ouvrage à Metz ou plus largement qu'il était connu dans cette ville³⁶. Ni le *De Asse*, ni sa traduction française de 1522 ne sont par ailleurs documentés dans la bibliothèque de Nicolas IV.

Le manuscrit Gœthals 1327 et son contenu

C'est en revanche dans l'un des manuscrits qui y était remis que Nicolas a dressé l'inventaire de ses monnaies d'or. Il s'agit d'un recueil composite mais essentiellement consacré à la généalogie familiale. De nombreux documents y concernent les Heu, les familles qui leurs sont alliées et leur importante seigneurie d'Ennery ; d'autres sont consacrés à Metz et à ses institutions. Ce manuscrit est conçu pour glorifier le lignage et Nicolas IV de Heu qui peut par sa mère se prévaloir d'une ascendance carolingienne et qui prétend par son père descendre de Godefroid de Bouillon. Cette dernière prétention est fondée sur une habile forgerie mais d'une manière générale les généalogies présentes dans le manuscrit sont exactes et justifiées par des preuves : chartes et diplômes. L'attention apportée à la transcription de ces dernières, parfois à la reproduction des sceaux qui y sont appendus, est digne d'un historien³⁷. Certains ajouts viennent rompre la relative homogénéité de ce contenu ; ils concernent notamment la gestion des domaines familiaux (listes de redevances), les biens échus par héritage à Nicolas ou encore la liste autographe de ses monnaies d'or (*Ce sont toutes les médailles d'or que j'es*) qui court du feuillet 174 recto au feuillet 175 verso³⁸. Ces médailles étaient peut-être conservées au château d'Ennery ou plus probablement dans l'hôtel messin des Heu où Nicolas avait souhaité sauvegarder le monument épigraphique découvert en 1522. Dès lors, on pourrait penser qu'elles se trouvaient dans le cabinet où les manuscrits et livres du propriétaire des lieux étaient soigneusement entreposés. L'application avec laquelle ces « médailles » ont été inventoriées témoigne de l'intérêt qui leur était porté et aussi du soin matériel dont elles pouvaient bénéficier, sans doute étaient-elles rangées dans des boîtes et/ou un meuble spécialement facilitant leur contemplation³⁹.

Un trésor pesé et prisé

³⁴ PROST, (A.), *Les sciences et les arts occultes au XVI^e siècle. Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, 2 vol., Paris, 1881, t. I, p. 58.

³⁵ Sur les relations épistolaires nourries de Chansonnette et d'Agrippa : PROST, (A.), *Les sciences et les arts occultes au XVI^e siècle. Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, 2 vol., Paris, 1881, t. I, p. 343-361.

³⁶ Sur Claude Chansonnette : SCHNEIDER, (J.), « Claude Chansonnette (Cantiuncula), jurisconsulte et humaniste messin (v. 1490-1550) au service de la maison de Lorraine », dans *Hommage à Lucien Febvre : éventail de l'histoire vivante*, II, Paris, 1953, p. 231-239. Sur les relations épistolaires nourries de Chansonnette et d'Agrippa : *ibidem*, t. I, p. 343-361.

³⁷ Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Gœthals 1327 (Papier ; 179 ff. + 4 ff. non numérotés ; 387 x 278 mm ; reliure XVII^e/XVIII^e s.). Les dessins de sceaux sont visibles aux feuillets 58 et 150 recto. Sur ce manuscrit : BLANCHARD, (J.-C.), « Le patriciat messin et l'histoire », dans CHAZAN, (M.), NAUROY, (G.), (éd.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, 2011, p. 341-351.

³⁸ MERCIER, (P.-M.), *Les Heu, une famille patricienne de Metz au Moyen Âge (XIV^e-XVI^e siècle)*, thèse de doctorat, Metz, 2010-2011, p. 581-600. La transcription de cet inventaire est ici donnée en annexe avec, quand cela est possible, une identification à minima de la monnaie.

³⁹ Sur ces aspects voir : LEGE, (A. S.), *Médailles italiennes de la seconde Renaissance. Artistes, grands collectionneurs et faussaires, autour de la collection du Département des Objets d'art du Louvre*, Mémoire de recherche (2^e année de 2^e cycle), Histoire de l'Art appliqué aux collections, juin 2016, p. 19-20.

Cet inventaire comprend quarante-sept descriptions qui consistent en une pesée de la monnaie et une transcription de la légende de l'avvers et du revers. En bas de chaque feuillet, exception faite du dernier, Nicolas donne une prise globale exprimée en livres. Les poids des différentes monnaies d'or sont précisés grâce à celui de monnaies « contemporaines » (noble à la rose : 18 cas⁴⁰ ; salut : 7⁴¹ ; lion d'or : 3⁴² ; réal : 1⁴³ ; demi écu : 2⁴⁴ ; ducat : 2⁴⁵ ; ducat de Hongrie : 1⁴⁶), le complément est donné en grains. Dans le cas des monnaies les moins lourdes, le poids n'est exprimé que dans cette unité (4 cas⁴⁷). Deux monnaies ne sont pas pesées mais directement prisées, leur valeur est alors exprimée en sous⁴⁸. Enfin, sept items ne sont ni pesés, ni prisés⁴⁹. En se fondant sur les indications données dans les ouvrages de Levasseur et Belaubre⁵⁰, il est possible de convertir en gramme le poids défini par Nicolas. Ainsi le noble à la rose pèse environ 7,6 g, le lion d'or environ 4 g, le salut, le ducat et le ducat de Hongrie environ 3,45 g⁵¹ et le demi-écu (à la croisette) environ 1,7 g⁵². Le réal peut être soit une imitation angevine de l'augustale (à partir de 1266) et peser 5,23 g ou une imitation de l'écu à la chaise de Philippe VI émise en 1386 par Philippe le Hardi pour la Flandre, il pèse alors 4,49 g. C'est cette dernière valeur qui a été retenue⁵³. Le poids théorique du grain est de 0,051148 g. À partir de ces conversions, il est possible de proposer le poids approximatif en gramme d'une grande part des monnaies de Nicolas. Mais dans l'ensemble, il existe un décalage entre le poids donné par ce dernier et celui des monnaies identifiées et repérées. À titre d'exemple, l'*aureus* de Trajan (n° 13) pèse selon Nicolas 7,8 g environ alors que le poids constaté de certains exemplaires est inférieur⁵⁴. Malgré cette réserve, il est possible d'estimer à environ 77,5 g le poids de l'ensemble des monnaies décrites au feuillet 174, à environ 50 g celui des monnaies du feuillet 174v, à environ 65/70 g celui du feuillet 175 (mais il s'agit pour l'une comme pour l'autre valeur de cette fourchette d'une estimation haute car le poids de l'ensemble des monnaies de cette page est difficile à estimer⁵⁵) et à environ 46 g celui du feuillet 175v⁵⁶. Ces quarante-sept monnaies d'or pèsent environ 238,5 g. Le poids est donc exprimé pour chaque monnaie mais l'estimation de la valeur (en livres tournois) est donnée globalement en bas de chaque page : f. 174 : 43 livres, f. 174v : 25 livres, f. 175 : 30 livres. Le dernier feuillet (175v) n'a pas été prisé. Il est clairement précisé à la fin de la première page que cette estimation ne tient pas compte de la façon (« sens toute la façon »). Si l'on s'en tient aux données des deux premiers feuillets (le poids global du troisième n'est pas assez fiable), on obtient une

⁴⁰ N° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 15, 21, 24, 29, 31, 39, 42 et 43.

⁴¹ N° 9, 16, 25, 26, 27, 28 et 30.

⁴² N° 12, 40 et 41.

⁴³ N° 14.

⁴⁴ N° 17 et 44.

⁴⁵ N° 22 et 23.

⁴⁶ N° 32.

⁴⁷ N° 11, 18, 19 et 20.

⁴⁸ N° 34 et 35.

⁴⁹ N° 33, 36, 37, 38, 45, 46 et 47.

⁵⁰ LEVASSEUR, (E.), *Mémoire sur les monnaies du règne de François I^{er}*, extrait de la nouvelle série des *Ordonnances des rois de France. Règne de François I^{er}, t. I, 1515-1516*, Paris, 1902, p. XI-CCXL ; BELAUBRE, (J.), *Dictionnaire de numismatique médiévale occidentale*, Paris, 1996.

⁵¹ *Ibidem*, p. L.

⁵² LEVASSEUR, (E.), *Mémoire sur les monnaies du règne de François I^{er}*, extrait de la nouvelle série des *Ordonnances des rois de France. Règne de François I^{er}, t. I, 1515-1516*, Paris, 1902, p. LXIX.

⁵³ BELAUBRE, (J.), *Dictionnaire de numismatique médiévale occidentale*, Paris, 1996, p. 118.

⁵⁴ $7,6 + (4 \times 0,051148) = 7,8 \text{ g} / 7,06 \text{ g}$ (<http://www.acsearch.info/search.html?id=1262882>, consulté le 5 février 2019).

⁵⁵ Le poids des n° 36 et 37 est estimé selon celui du ducat, celui des n° 34, 35 et 38 en fonction du poids théorique du florin (environ 3,5 g).

⁵⁶ Le mouton de Jean II (n° 45) pèse 4,7 g, le franc à cheval de Charles V (n° 46) : 3,885 g et le « demi mouton » de Louis X (n° 47) : 4,15 g.

équivalence livre/gramme d'or de 1 pour 1,8 ou 2 et l'on pourrait estimer la valeur totale de l'ensemble à environ 120/130 livres. Mais cette estimation est supérieure à celle proposée pour le royaume de France par Levasseur qui suggère l'équivalence suivante : 1 livre tournois = 1,63 g d'or fin = 5 francs 62 (de 1519 à 1533) et 1 l. t. = 1,45 g d'or fin = 5 francs (de 1533 à 1547)⁵⁷. Si l'on tient compte de ce rapport livre tournois / franc (et s'il est possible de l'appliquer à Metz et dans le duché de Lorraine), les 120/130 livres que valent les monnaies de Nicolas équivaldraient à 600/650 francs, plus de 6 fois les gages annuels d'un peintre de la cour ducale⁵⁸. Cette comparaison donne une idée de la valeur des « médailles d'or » rassemblées par Nicolas IV de Heu.

Une collection scrupuleusement observée

Il y a donc dans cette manière de traiter les données une conscience très nette de leur valeur financière et du prix que l'on peut en tirer si besoin. En cela nous nous éloignons des arguments de Patricia Falguières. Si la *façon* est bien absente de l'évaluation de ces objets, la rareté des matériaux, ici du matériau puisqu'il ne s'agit que d'or, et le prix, plutôt la valeur, sont au cœur des préoccupations de Nicolas. C'est par le poids (d'or) et le prix (de ce même métal) qu'il entend commencer la description de ses monnaies. Mais cette description ne s'arrête pas là, Nicolas transcrit en caractères majuscules les légendes qu'il est parvenu à lire à l'avert et au revers. Vingt-neuf monnaies du corpus (une trentième monnaie possède une légende illisible) sont concernées par ces transcriptions. Leur précision est suffisamment fine pour qu'une majorité des monnaies ainsi décrites ait pu être identifiée et donc datée. Vingt-trois d'entre elles sont des monnaies impériales romaines, cinq sont mérovingiennes, une est byzantine et la dernière n'est pas identifiée faute de lecture de sa légende⁵⁹. Ces éléments permettaient déjà sans doute à Nicolas de reconnaître le portrait des empereurs représentés. Dans certains cas, un commentaire accompagne la transcription de la légende. Le catalogue s'ouvre sur une monnaie que Nicolas estime « la plus ensienne », sa légende court d'un seul côté, l'amateur relève cette particularité et souligne la qualité de la gravure de l'objet : « maix il i ait de bonne sculptuer ». Cette sensibilité se remarque encore au détour de la description de la monnaie n° 6, dont la légende est connue mais que Nicolas souhaite mieux décrire en ajoutant qu'elle est « fort bien nesteman primee ». Ces précisions apportent donc une appréciation qualitative ou esthétique et complètent parfois la description. La monnaie n° 9 n'est légendée que d'un côté mais il y a une croix de l'autre ; l'entrée n° 12 comporte apparemment une légende en lettres grecques (ou est ornée de quelques lettres grecques) et représente un « visaige plait et mistré ». Malgré ces détails qui rapprochent les numéros 9 et 12 de monnaies byzantines, le contexte messin nous

⁵⁷ LEVASSEUR, (E.), *Mémoire sur les monnaies du règne de François I^{er}*, extrait de la nouvelle série des *Ordonnances des rois de France. Règne de François I^{er}, t. I, 1515-1516*, Paris, 1902, p. CCXXXVII. Sans doute les difficultés d'évaluation précise tiennent-elles à la complexité du système monétaire de la Renaissance et en particulier à l'absence d'étalon-or dans cette période (GILLARD, (L.), « Y a-t-il étalon-or à la Renaissance ? », dans TOURNON, (A.) et PEROUSE, (G.-A.) (dir.), *Or, monnaie, échange dans la culture de la Renaissance*, Saint-Étienne, 1994, p. 59-69).

⁵⁸ Georges Gresset, peintre du duc Antoine, reçoit 100 francs de gages annuels de 1524 à 1538 (Archives départementales de Meurthe-et-Moselle, B 1030, f. 59v et B 1060, f. 43). Pour la valeur des monnaies de bronze et d'argent aux XV^e et XVI^e siècle, on se reportera à : DE CALLATAÏ, (F.), « La controverse imitateurs/faussaires, ou les riches fantaisies monétaires de la Renaissance », dans MOUNIER, (P.) et NATIVEL, (C.), *Copier et contrefaire à la Renaissance. Faux et usage de faux*, Paris, 2009, p. 269-291, plus particulièrement p. 270.

⁵⁹ Monnaies impériales romaines : Tibère (n° 24), Antonia la Jeune (n° 7), Néron (n° 5), Vespasien (n° 2), Titus (n° 4), Trajan (n° 13 et 29), Hadrien (n° 8), Antonin (n° 3), Faustine mère (n° 10 et 15), Lucius Verus (n° 6), Marc-Aurèle (n° 39), Gallien (n° 28), Constance II (n° 26), Valentinien I^{er} (n° 16 et 30), Valens (n° 14 et 25), Valentinien II (n° 40), Valentinien III (n° 41), non identifiées (n° 1 et 44) ; monnaies mérovingiennes (y compris pseudo-impériales) : n° 9, 12, 17, 18 et 19 ; monnaies byzantines : Léon I^{er} (n° 27) ; non identifiée (n° 20).

incite à penser que ces monnaies sont des monnaies mérovingiennes pseudo-impériales comme celle de Maurice Tibère (n° 17) l'est sans doute⁶⁰. Dans un cas (n° 20), Nicolas avoue son impuissance mais se justifie : la monnaie « est petite et on ne peut bien lire la lettre qu'est par-dessus ».

Les dix-sept autres monnaies sont décrites différemment. Il s'agit pour la plupart de monnaies médiévales que Nicolas est plus ou moins capable de nommer⁶¹. Mais d'autres cas méritent d'être relevés. Ainsi la monnaie n° 11, dont le lieu de découverte est précisé (Faulquemont⁶²), représente un « Pegasus » ; il s'agit d'une monnaie gauloise. Les numéros 42 et 43 sont respectivement attribuées aux Vandales et aux Goths. Nicolas tente parfois de les situer chronologiquement : la monnaie n° 31 est « du temps de Attila que Charle Martel vincit ». La précision devient ici surréaliste... mais cette aberration ne doit pas remettre en cause les compétences de Nicolas ; de pareilles approximations se retrouvent dans certaines œuvres historiques de la fin du Moyen Âge⁶³. Enfin, deux monnaies sont contemporaines de Nicolas, il s'agit de deux « ducats », l'un du « turcque quant il fust à Vienne » (n° 36) et l'autre du couronnement de Charles Quint (n° 37). Ces monnaies ne sont pas identifiées mais elles dateraient respectivement de 1529 et de 1530. On le voit ici, l'intérêt de Nicolas ne se limitait pas à la seule Antiquité et il ne dédaignait pas de conserver des monnaies plus récentes, voire contemporaines, et exotiques.

Grâce à la précision de leur légende ou de leur type, à leur datation plus ou moins exacte et/ou à leur description plus ou moins fine, une majorité de ces monnaies peuvent être identifiées avec une certitude relative⁶⁴. Il me semble donc que l'intérêt de Nicolas pour ces « médailles » ne soit pas qu'économique. Sa bonne lecture des légendes, ses « jugements » qualitatifs, voire esthétiques, et sa volonté de relever le lieu d'une trouvaille révèlent un véritable intérêt numismatique⁶⁵. La présence de 23 monnaies impériales romaines, près de la moitié du corpus, est tout aussi significative. Le goût pour les objets antiques est bien présent chez Nicolas, comme le montrait déjà le témoignage de Philippe de Vigneulles. Ces « médailles » sont pour lui une galerie de portraits d'hommes illustres comparable à celle rassemblée par Andrea Fulvio en 1517. C'est d'ailleurs à partir des *Illustrium imagines* que se diffuse le modèle du portrait de profil dans un médaillon⁶⁶. En témoignent, notamment à la cour de France, les trois manuscrits de la *Description des douze Césars avec leurs figures*, enluminés à Tours par Jean Bourdichon vers 1520 pour François I^{er} dont l'un aurait été offert à Charles Quint⁶⁷. En 1527, Marguerite d'Autriche, peut-être après avoir vu le manuscrit précédent à la cour de son neveu, fit réaliser un *Breviaire contenant la royale et tres ancienne lignée de la sacrée imperiale et catholicque maiesté Charles cinquiesme roy des Espaignes etc. de tres illustre prince Ferdinand roy de Boheme et de la tres clere dame madame Marguerite leur ante*

⁶⁰ Les monnaies n° 18 et 19 sont des *triens* mérovingiens frappés à Moyenvic et à Marsal (Moselle, ar. Château-Salins, c. Vic-sur-Seille).

⁶¹ N° 21, 22, 23, 32, 33, 34, 35, 38, 45, 46, 47.

⁶² Moselle, ar. Boulay-Moselle, ch.-l. c.

⁶³ GUENEE, (B), *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 327-328.

⁶⁴ Une monnaie gauloise, vingt-trois monnaies impériales romaines (cf. note 58), cinq monnaies mérovingiennes (*idem*), une monnaie byzantine (*idem*), trois monnaies « barbares » (n° 42, 43 et 31), onze monnaies médiévales (cf. note 60), deux monnaies contemporaines de Nicolas (n° 36 et 37) et une non identifiée (n° 20).

⁶⁵ La trouvaille de Faulquemont et les monnaies frappées à Moyenvic et à Marsal indiquent une origine locale mais il n'est pas possible d'affirmer que l'ensemble de ces monnaies provient de la région.

⁶⁶ GUILLEMAIN, (J.), « L'invention de la numismatique : des arts décoratifs aux sciences auxiliaires de l'histoire », *Anabases* 17 (2013), p. 69-83. Selon l'auteur, c'est précisément ce goût pour le portrait monétaire qui est à l'origine de la naissance de la numismatique comme science auxiliaire de l'histoire.

⁶⁷ Genève, bibliothèque, fondation Comites Latentes, ms. 258 ; Baltimore, The Walters Art Museum, ms. W 467 ; Paris, Bibliothèque nationale de France, n. acq. fr. 28800. Sur ces manuscrits : <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc100136t> (consulté le 5 février 2019).

(sic)...⁶⁸ Ce manuscrit est illustré de petits portraits en médaillon ; celui de Marguerite (folio 52) est à comparer avec celui réalisé en terre cuite par Conrad Meit en 1528⁶⁹. Déjà en 1526, Albrecht Dürer avait peint, dans un format semblable, le portrait de Johannes Kleberger ; cette œuvre atteste du succès de ce modèle dans un autre milieu, plus en rapport avec celui du patriciat messin⁷⁰. Outre l'inventaire des « médailles » de Nicolas, le manuscrit Goethals 1327 contient au demeurant une généalogie de la famille de Heu réalisée dans les années 1520 et justement illustrée de petits portraits ronds⁷¹. Il est difficile de ne pas faire le lien entre cette galerie de portraits d'ancêtres et ce que l'on peut maintenant aussi appeler la « collection » de monnaies antiques de Nicolas IV de Heu.

Il semble donc que cette liste de monnaies d'or représente une transition entre le trésor médiéval et la collection « moderne ». La volonté de Nicolas de peser et de priser ces objets dénote clairement la valeur économique qu'ils ont à ses yeux. Mais la transcription minutieuse de leur légende, les rares mais précieuses appréciations sur leur qualité, la mention d'un lieu de trouvaille et surtout le nombre de monnaies romaines traduisent d'autres préoccupations, nettement désintéressées, révélatrices d'un véritable intérêt pour l'Antiquité, d'un point de vue tant esthétique que culturel. C'est donc aussi en homme de la Renaissance que Nicolas rassemble ces objets. Comme d'autres villes au passé antique, la République messine est un lieu propice aux découvertes archéologiques et l'intérêt que l'on y apporte est précoce, dès 1513. Nicolas figure parmi les premiers « archéologues » messins ; sa « collection » de monnaies, contemporaine du premier médaillier français mentionné, est un témoignage important des premiers développements de la numismatique et plus largement de l'archéologie dans l'espace culturel français. Le cas lyonnais, aussi remarquable soit-il, n'est pas exceptionnel. Metz reste ensuite, durant la seconde moitié du XVI^e siècle et au-delà, un foyer humaniste extrêmement actif où l'archéologie continue de passionner comme en témoigne l'œuvre déjà évoquée de Boissard⁷². Les « médailles » n'étaient alors sans doute pas délaissées par ces humanistes mais dans l'état actuel de nos connaissances le seul témoignage de ces préoccupations à Metz reste l'inventaire de Nicolas. Chez ce dernier, ces « reines des *artificialia* » faisaient peut-être partie d'un cabinet de curiosité plus vaste dont aucun souvenir n'est conservé. L'existence de ces cabinets est alors attestée en Lorraine. Le duc Antoine (1508-1544) rassemble en effet autour de lui les objets que l'on y observe habituellement⁷³. Malgré la relative prudence de Paulette Choné quant à l'adéquation parfaite de ce que les inventaires nous donnent à voir des collections ducales avec ce que l'on attend d'un cabinet de curiosités type, on y remarque des éléments qui trahissent ce même penchant pour l'antique. Antoine possédait notamment : « une médaille anticque de cuyvre [bronze], apportée des fossez de Turrin », plusieurs médailles de bronze « à l'anticque », plusieurs autres en terre « façon de cuyvre », et

⁶⁸ Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 5616 ; EICHBERGER, (D.), *Leben mit Kunst. Wirken durch Kunst. Sammelwesen und Hofkunst unter Margarete von österreich, Regentin der Niederlande*, Turnhout, 2002, p. 145-146.

⁶⁹ *Ibidem*, p. 34-36 (Vienne, Kunsthistorisches Museum, Kunstammer).

⁷⁰ JACOBSEN, (M. A.) et BURDELL THURMAN, (P.), « Dürer's Johannes Kleberger », *Notes in the History of Art*, vol. 10, n° 2, Winter 1991, p. 16-21 (Vienne, Kunsthistorisches Museum, GG 850).

⁷¹ Feuillet 4-9.

⁷² CHONÉ, (P.), *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine*. « Comme un jardin au cœur de la chrétienté », Paris, 1991, p. 703-709 ; CULLIERE, (A.), *Les Écrivains et le pouvoir en Lorraine au XVI^e siècle*, Paris, 1999, p. 648 ; COTTE, (J.), « Du trésor au médaillier : le marché des monnaies antiques dans la France du début du XVII^e siècle », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1996, t. 154, livraison 2, p. 533-564.

⁷³ CHONÉ, (P.), « La Kunstammer des ducs de Lorraine : réalité ou illusion ? », *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (année 2010-2011, t. XXV), p. 353-380, ses réserves sont exprimées p. 355-356. L'auteur puise l'essentiel de ses sources dans l'édition d'un certain nombre d'inventaires des biens des ducs de Lorraine et de leurs parents : *Recueil d'inventaires des ducs de Lorraine*, Nancy, 1891.

encore « un bonnet chargé de perles en broderie, et au milieu y a ung Hercules tenant un lyon » ou « un Dieu de Jaspe »⁷⁴.

Dans la famille de Lorraine, le goût pour les médailles est constaté par Hubert Goltzius chez les Guise lors de sa visite d'Amboise en 1560. Parmi les vingt-quatre collectionneurs de médailles présents à la cour, il nomme en effet les trois fils de Claude de Lorraine, Charles, cardinal de Lorraine, François, duc de Guise et Claude II, duc d'Aumale⁷⁵. S'il faut prendre ces informations avec circonspection, il est en revanche certains que les premiers médaillers attestés dans la famille ducale lorraine le sont réellement en 1577 dans l'inventaire après décès du deuxième fils d'Antoine, Nicolas de Lorraine (1524-† 1577). Ce dernier conservait dans son cabinet du château de Pont-Saint-Vincent, trois médaillers remplis de monnaies d'or, d'argent et de bronze, « tant anticques que modernes »⁷⁶. Le neveu de Nicolas, Charles III, duc de 1545 à 1608, fut lui-aussi un grand amateur de monnaies antiques ; il encouragea notamment les travaux d'Antoine Le Pois et leur publication en finançant une partie des gravures de Pierre Woeiriot réalisées pour l'illustration du volume. Ce *Discours sur les medalles et graveures antiques...*, publié en 1579, est une forme d'aboutissement de la science numismatique lorraine du XVI^e siècle⁷⁷. L'inventaire messin de Nicolas IV de Heu en constituait les prémices.

⁷⁴ Inventaire des meubles étant « en la gallerie et au rond en la maison de Nancy » réalisé à la demande du duc Antoine le 21 mars 1544 (n. s.) (BNF, Lorraine 462, f. 106-145) édité dans le *Recueil d'inventaires des ducs de Lorraine*, Nancy, 1891, p. 103, n° 449, p. 104, n° 469, p. 110, n° 545, p. 101, n° 424, p. 109, n° 527, p. 103, n° 456, p. 109, n° 529.

⁷⁵ SARMANT, (T.), *La République des médailles. Numismates et collections numismatiques à Paris du Grand Siècle au siècle des Lumières*, Paris, 2003, p. 32-33.

⁷⁶ Inventaire des meubles du château de Pont-Saint-Vincent réalisé à la demande du duc Charles III au nom des enfants de Nicolas de Lorraine et de Jeanne de Savoie le 26 janvier 1577 (n. s.) (BNF, Lorraine 463, f. 97-105) édité dans le *Recueil d'inventaires...*, *op. cit.*, p. 214-218. Cette collection de monnaies avait déjà été étudiée par DE CHANTEAU, (F.), « Le cabinet des médailles de Nicolas de Lorraine, duc de Mercœur, comte de Vaudémont », *Cabinet historique*, 1878, p. 72-80.

⁷⁷ *Discours sur les medalles et graveures antiques, principalement Romaines. Plus une Exposition particuliere de quelques planches ou tables estans sur la fin de ce livre sur la fins de ce livre, esuelles sont monstrees diverses Medalles & graveures antiques, rares & exquises. Par M. Antoine le Pois, Conseiller et Medecin de Monseigneur le Duc de Lorraine*, Paris (Mamert Patisson), 1579 ; CHONE, (P.), *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine*. « Comme un jardin au cœur de la chrétienté », Paris, 1991, p. 349-352 ; CULLIERE, (A.), *Les Écrivains...*, *op. cit.*, p. 72, 124 et 833. ; COTTE, (J.), « Du trésor au médaillier : le marché des monnaies antiques dans la France du début du XVII^e siècle », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1996, t. 154, livraison 2, p. 533-564, ce dernier article évoque tant le texte de Le Pois que certaines habitudes du duc de Lorraine.

**Recueil généalogique de la famille de Heu
(Bruxelles, Bibliothèque royale de Belgique, Fonds Gœthals 1327)**

Fol. 174 :

Ce sont toutes les médailles d'or que j'es.

1. *Item une pesant un noble à la rose qu'est la plus ensienne où il i ait en escript de un cousté . DIVI . ICII . et de l'autre il ni ait rien maix il i ait de bonne sculptuer.*

2. *Item pesant un noble à la rose VIII grain et i est en escript de un des cousté . IMP . CAES . VESPA . AVG . P . M . et de l'autre cousté . NEP . RED .⁷⁸.*

3. *Item une pesant un noble à la rose et VII grain et i est en escript de un cousté ANTONINVS . AVG . PIVS . P . M . III . et de l'autre cousté il i ait TR . POT . XIX . COS . I . I . I . I .⁷⁹.*

4. *Item une pesant un noble à la rose et IX grain où il i ait en escript de un cousté . IMP . TITVS . CAES . VESPAS . AVG . P . M . et de l'autre cousté il i ait TRP . IX . IMP . XV . COS . VIII . P . P .⁸⁰.*

5. *Item une de un propres poies où il i ait en escript de un cousté NERO CAESAR . AVGVSTVS . et de l'autre cousté il i ait en escript ROMA⁸¹.*

6. *Item une pesant un noble à la rose et V grain où il i ait en escript . L . VERUS AVG . ARMENICVS . et de l'autre cousté TR . P . IIII . IMP . II . COS . II . REX . ARMENIE . DAT . est fort bien nesteman primee⁸².*

7. *Item une pesant un grain de advantaige où il i ait de un cousté ANTONIA . AVGVSTA et de l'autre cousté . CONSTANCIE . AVGVSTI .⁸³.*

8. *Item une pesant un noble à la rose III grain où il i ait en escript . IMP . CAESAR . TRAIANVS . HADRIANVS . AVG . et de l'autre cousté il i ait . P . M . TR . P . COS . III .⁸⁴.*

9. *Item une pesant un salus et XIX grain où il i ait une crois et en escript que de se cousté . VICTORIA . AVGVS CONOB⁸⁵.*

10. *Item une pesant un noble à la rose et trois grain où il i ait en escript . DIVA . FAVSTINA . AVGVSTA . et de l'autre cousté il i ait par escript . PIETAS . AVGVSTI .⁸⁶.*

⁷⁸ Aureus de Vespasien (69-79). COHEN, (H.), *Description historique des Monnaies frappées sous l'Empire romain, communément appelées Médailles impériales*, seconde édition, 8 volumes, Paris, 1880-1892 (désormais Cohen), t. I, p. 388, n° 272.

⁷⁹ Aureus d'Antonin (138-161). Cohen, t. II, p. 279-408.

⁸⁰ Aureus de Titus (79-81). Cohen, t. I, p. 454-455, n° 300-324.

⁸¹ Aureus de Néron (54-68). Cohen, t. I, p. 296, n° 257.

⁸² Aureus de Lucius Verus (161-169). Cohen, t. III, p. 193-195, n° 242-270.

⁸³ Aureus d'Antonia, épouse de Néron Drusus. Cohen, t. I, p. 222, n° 1.

⁸⁴ Aureus d'Hadrien (117-138). Cohen, t. II, p. 193-204, n° 1056-1177.

⁸⁵ Peut-être une monnaie mérovingienne pseudo-impériale (PROU, (M.), *Catalogue des monnaies française de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892, p. XIV-XXVIII).

⁸⁶ Aureus de Faustine mère († 141). Cohen, t. II, p. 431-433, n° 232-260.

11. *Item une peutte trowee à pais de Fauquemont que peset XXIX grain d'or ung peu milleur que florin et il n'i ait rien que ung Pegasus*⁸⁷.

Somme il vaillet en or XLIII libvres sens toutte la fasson.

Fol. 174v :

12. *Item une pesant ung lion d'or et quatre grain où il i ait en lettre grecque et est le visaige plait et mistré.*

13. *Item une pesant ung nobble à la rose et quatre grain où il i ait en escript . IMP . CAES . NERV . TRAIAN . OPTIMO . AVG . GERM . DAE . et de l'aultre partie . P . M . TR . P . COS . VI . P . P . S . P . Q . R . FORCIE . D . etc.*⁸⁸.

14. *Item une pesant ung realle et XIX grain où il I ait en escript de ung cousté . DN . VALENS . P . F . AVG . BLICA . CONSO*⁸⁹.

15. *Item une pesant ung nobble à la rose deux grain où il i ait en escript . DIVA . FAVSTINA . AVGVSTA et de l'aultre cousté PIETA . AVGVSTI*⁹⁰.

16. *Item une pesant ung salus et XVII grain là où il i ait en escript . D . N . VALENTINIANVS . PF . AVG et de l'aultre cousté RESTITVTOR . REIPUBLICAE . ANTH*⁹¹.

17. *Item une pesant demi escus rest deux grain où il i ait en escript de ung cousté . D . N . MAVRICI . B . P . P . A . N . I . et de l'aultre cousté . VICTORIA . VICTORVM . CONOB*⁹².

18. *Item une petite pesant XXV grain où il i ait en escript de ung cousté MEDIANO . VICOTICI . et de l'aultre cousté VALFICANO . V . C . etc.*⁹³.

19. *Item une pesant XXIII grain où il i ait en escript de ung cousté MARS . ALLO*⁹⁴.

20. *Item encor une pesant XXVI grain qu'est petite et on ne peut bien lirre la lettre qu'est par dessus etc.*

21. *Item une piece de ung double lyon que feu le duch Jehan de Bourgoigne ait eu frappé que vault ung nobble à la rose*⁹⁵.

⁸⁷ Sans doute d'un quart de statère médiomatrique (DELESTREE, (L.-P.) et TACHE, (M.), *Nouvel atlas des monnaies gauloises, I de la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, 2002).

⁸⁸ *Aureus* de Trajan (98-117). Cohen, t. II, p. 34, n° 151.

⁸⁹ *Aureus* de Valens (364-378). Cohen, t. VIII, p. 101-119.

⁹⁰ Cf. note 86.

⁹¹ *Aureus* de Valentinien I^{er} (364-375). Cohen, t. VIII, p. 90, n° 24-28.

⁹² Sans doute un *triens* mérovingien frappé au nom de Maurice Tibère (582-602) (PROU, (M.), *Catalogue...*, *op. cit.*, p. XXIII-XXVIII et n° 1369-1373, 1375-1377 et 1379.

⁹³ *Triens* mérovingien frappé à Moyenvic (STAHL, (A. M.), *The merovingian coinage of the region of Metz*, Louvain, 1982).

⁹⁴ *Triens* mérovingien frappé à Marsal (*Ibidem*).

⁹⁵ Il existe bien des lions d'or frappés sous le règne de Philippe le Bon mais pas de double lion de Jean sans Peur (ENNO VAN GELDER, (H.) et HOC, (M.), *Les monnaies des Pays-Bas bourguignons et espagnols (1434-1713)*, Amsterdam, 1960, 4/2).

22. *Item ung vieux florin d'or de une archevesque de Trewes de II C ans que vault environ ung ducat*⁹⁶.

23. *Item ung vieu florin de Mets en gillegnon que on frapport à Mets en l'an mille II C que vault bien ung ducat*⁹⁷.

Somme toutes ses vielles piesce d'or peut valloir en or XXV livres.

Fol. 175 :

24. *Item une pesant ung noble à la rose XII grains TI . CAESAR DIVI AVG F AVGVSTVS de l'altre cousté PONTIFEX MAXIMVS*⁹⁸.

25. *Item une pesant ung salus XVII grains où il y ait en escript VALENS . P . CAES AVG le corps demi hors*⁹⁹.

26. *Item une pesant autant [DIVVS ?] NOBILIS CONSTANTIVS . PF . AVGVS . de l'aultre cousté GLORIA REIPVBLIEE .*¹⁰⁰.

27. *Item une pessant autant . D . N . LEO . PERPETVVS AVG . de l'aultre cousté VICTORIA AVGVSTORVM . CONOR*¹⁰¹.

28. *Item une pessant XII grain [moie ?] . IMP . CELIC [pour C. P. LIC.] GALIENVS AVGVSTVS de l'aultre VICTORIA AVGVSTORVM*¹⁰².

29. *Item une pesant ung noble à la rose XII grain IMP CAES NERVA TRAIANO OPTIMO AVG GERM . DAC de l'altre cousté P M T R P COS VI P . S . P . Q . R .*¹⁰³.

30. *Item pesant ung salus XX grain D N VALENTINIANVS . P . F . AVG . de l'aultre cousté VICTORIA AUGG . TROB*¹⁰⁴.

31. *Item une pesant ung noble à la rose XXIII grain du temps de Attila que Charle Martel vincit*¹⁰⁵.

32. *Item florin de Collogne de l'esvescque III C ans vallant ung ducat de Honguerie etc.*¹⁰⁶.

⁹⁶ Florin des archevêques de Trèves (FELKE, (G.), *Die Goldprägungen der Rheinischen Kurfürsten (1346-1478)*. Mainz, Trier, Köln, Pfalz, Cologne, 1989).

⁹⁷ Pas de florin d'or à Metz avant le XIV^e siècle (FLON, (D.), *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, 3 vol., Nancy, 2002, t. II, p. 363).

⁹⁸ Aureus de Tibère (14-37). Cohen, t. I, p. 191, n° 15.

⁹⁹ Cf. note 89.

¹⁰⁰ Solidus de Constance II (337-361). Cohen, t. VII, p. 456-459, n° 106-126.

¹⁰¹ Solidus de Léon I^{er} (457-474) (DEPEYROT, (G.), *Les monnaies d'or de Constantin II à Zénon (337-491)*, Moneta 5, Wetteren, 1996, n° 93).

¹⁰² Aureus de Gallien (253-268). Cohen, t. V, p. 451-453, n° 1137-1157.

¹⁰³ Aureus de Trajan (98-117). Cohen, t. II, p. 46-47, n° 268-284.

¹⁰⁴ Aureus de Valentinien I^{er} (364-375). Cohen, t. VIII, p. 93, n° 43.

¹⁰⁵ Aucune identification n'est ici possible compte tenu de l'écart chronologique entre les personnages cités par Nicolas IV de Heu : Attila † 453 et Charles Martel † 741.

¹⁰⁶ Florin des archevêques de Cologne (FELKE, (G.), *Die Goldprägungen der Rheinischen Kurfürsten (1346-1478)*. Mainz, Trier, Köln, Pfalz, Cologne, 1989).

33. *Item une [...] picesce d'or blancque des duchés de Lorraine*¹⁰⁷.
34. *Item ung vieux florin de Bourgoigne vallant XXX sous du duc Phelippe*¹⁰⁸.
35. *Item ung vieux florin de Mets vallant XXXVI sous*¹⁰⁹.
36. *Item ung ducat du turcque quant il fust à Vienne*¹¹⁰.
37. *Item ung ducat de l'ampereur de son corronemant*¹¹¹.
38. *Item ung vieux florin de Lorraine*¹¹².

Somme vaillet en or XXX libvres.

Fol. 175v :

39. *Une pesant ung noble à la rose VI grains où il y ait par escript IMP ANTONINVS AVG ARMENIACVS de l'aulture cousté P M TR P XIX IMP III COS III*¹¹³.
40. *Encor une pesant ung lion où il y ait D . N . VALENTINIANVS P AVG et ex altro VICTORIA AVGVSTORVM . TR[O ?]BS*¹¹⁴.
41. *E[ncor] une de se pois D N ILA [pour PLA.] VALENTINIANVS P AVG ex altero VICTORIA AAVGGG . R . V.*¹¹⁵.
42. *Une de blancq or de Wandalle pessant ung noble VI grains.*
43. *Une des Gots pessant ung noble [herits ?] de blanc or [tatts des ses lestres ?].*
44. *Une de demi escus où il y ait gloria augustorum.*
45. *Ung motton de Johannes Rex*¹¹⁶.
46. *Ung francque à chealle de Charlle V^e*¹¹⁷.

¹⁰⁷ Peut-être un florin du duc de Lorraine Jean I^{er} (1346-1390) (FLON, (D.), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 422-423).

¹⁰⁸ Peut-être un florin de Philippe de Rouvre († 1368) (DUMAS-DUBOURG, (F.), *Les monnaies des ducs de Bourgogne*, Louvain-la-Neuve, 1988, p. 300, n° 12-1).

¹⁰⁹ Florin de Metz (FLON, (D.), *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Évêchés*, 3 vol., Nancy, 2002, t. II, p. 516-518).

¹¹⁰ Monnaie de Soliman I^{er}, le siège de Vienne fut mené par ce dernier en 1529.

¹¹¹ Charles Quint est couronné à Bologne le 24 février 1530.

¹¹² Cf. note 107.

¹¹³ *Aureus* de Marc-Aurèle (121-180). Cohen, t. III, p. 49-50, n° 477-485.

¹¹⁴ *Solidus* de Valentinien II (375-392). Cohen, t. VIII, p. 145, n° 49.

¹¹⁵ *Solidus* de Valentinien III (424-455). Cohen, t. VIII, p. 212-213, n° 19-26.

¹¹⁶ Mouton d'or de Jean II, roi de France (1350-1364) (DUPLESSY, (J.), *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, t. I, 2^e éd., 1999, n° 291).

¹¹⁷ Franc à cheval de Charles V, roi de France (1365-1380) (*Ibidem*, n° 358).

47. *Ung demi moutton de Ludovicus Rex Francie*¹¹⁸.

¹¹⁸ Il existe des moutons d'or de Louis X (1314-1316) (DUPLESSY, (J.), *Les monnaies...*, *op. cit.*, n° 234). L'appellation « demi moutton » tient peut-être au poids et à la dimension plus modeste du mouton de Louis X (4,09 g pour env. 23 mm de diamètre) par rapport à celui de Jean II (4,65 g pour 31 mm).